

## ARRETE MUNICIPAL n° AC 2024.61

**Objet :**  
**Réservation d'un espace public  
pour des exercices de sauvetage  
hélicopté des sapeurs-pompiers**

### **Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,**

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.211-1, L.211-2, L.511-1,
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R.411-8,
- ◆ Vu la demande du Service Départemental d'Incendie et Secours de la Haute-Savoie, représenté par le sergent-chef Ludovic GOJON, pour la mise en place de manœuvres par le groupe aquatiques des pompiers, sur l'ancien site de l'U.C.P. A de Saint-Jorioz
- ◆ Considérant la nécessité de réserver un emplacement, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les meilleures conditions.

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

Le S.D.I.S de la Haute-Savoie, représenté par le sergent-chef Ludovic GOJON, à autorisation d'occuper l'ancien site de l'U.C.P.A, notamment derrière le bâtiment existant, **les lundi 06 et mardi 07 mai 2024, de 9h00 à 13h00**, pour mettre en place une formation continue des sapeurs pompiers dont des exercices de sauvetage hélicopté en présence de l'hélicoptère de la Sécurité Civile.

### **Article 2 :**

Le site devra être sécurisé et le personnel ainsi que le public éventuel resteront sous responsabilité du S.D.I.S.

### **Article 3 :**

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
  - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
  - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
  - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
  - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
  - ✓ Madame la responsable du centre de secours de Saint-Jorioz
  - ✓ Le demandeur : [epagny@sdis74.fr](mailto:epagny@sdis74.fr); [ludovic.gojon@sdis74.fr](mailto:ludovic.gojon@sdis74.fr)
- ◆ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ◆ Diffusé sur le site internet de la commune : [www.saint-jorioz.fr](http://www.saint-jorioz.fr)

A SAINT-JORIOZ  
Le lundi 15 avril 2024

Le Maire

Michel BEAL



